



► **Communiqué de presse**

BAC ET TERMINALE GT : LE MINISTRE A REÇU LE SNALC

Le **SNALC** a été reçu en audience bilatérale vendredi 30 juin dernier par le ministre de l'Éducation nationale. À cette occasion, le **SNALC** a présenté les résultats de sa [grande enquête](#)¹ sur le baccalauréat et l'année de terminale générale et technologique, qui a recueilli plus de 4000 réponses.

S'ils constatent moins de *trifouillages* des notes dans le dos des correcteurs que l'an dernier, les collègues nous ont très majoritairement remonté un absentéisme massif des élèves au troisième trimestre, après la passation des épreuves de spécialités comme après la communication des résultats de ces épreuves. Pour le **SNALC**, le bac Blanquer a complètement déstructuré l'année de terminale, et est également cause de perte de nombreuses heures de cours, sans avoir le moins du monde permis la fameuse reconquête du mois de juin.

Le ministre a clairement partagé les constats du **SNALC**. Il nous a précisé qu'il n'y aurait pas de statu quo et que des annonces auraient lieu avant la rentrée prochaine. Le **SNALC** a expliqué que les bénéfices absolument minimales d'inscrire les 2 notes de spécialité dans *Parcoursup* étaient insignifiants au regard de la catastrophe pédagogique que nous vivons dans nos lycées. C'est la position que nous avons toujours défendue depuis le quinquennat précédent.

Pour le **SNALC**, la seule mesure valable est de placer les épreuves de spécialité en juin. Toutes les autres hypothèses (modification des coefficients, tentatives de cacher les notes des spécialités aux élèves et aux familles jusqu'en juillet, etc.) dissimuleraient un immobilisme inquiétant et un refus d'entendre la parole des personnels. Le **SNALC** a pu constater que le ministre semblait réceptif à ses arguments, mais il jugera sur pièces.

Le **SNALC** s'est également fait le relais du désarroi des collègues de lettres, qui vivent un véritable calvaire depuis la mise en œuvre des nouveaux programmes de français et des nouvelles modalités des épreuves anticipées. Nous avons là aussi demandé des changements structurels, notamment sur le programme de première et le fonctionnement de l'épreuve orale, qui aillent au-delà de la seule diminution du nombre de textes attendus.

Enfin, au-delà des questions de calendrier, le **SNALC** continuera de se battre contre les problèmes structurels de la réforme Blanquer, à commencer par les 40% de contrôle continu et par l'abandon d'une spécialité en fin de première.

Paris, le 3 juillet 2023

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr

¹ <https://snalc.fr/enquete-snalc-sur-les-epreuves-de-specialites/>